

COMMUNE DE RENCUREL (ISÈRE)
COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 JUILLET 2016

Présents au début de la séance : Mmes, Marylène SERRAT, MM. Michel EYMARD, Christian STANZER, Patrick PILARSKI, Michel FOURRIER, Pierre JEANSELME.

Excusés : Mme Cécile BRAIDA, Hélène LUCZYSZYN, MM. Pierre POLESELLO, Didier LATTARD, Fabrice RENCUREL.

Pouvoir est donné par M. Pierre POLESELLO à M. Patrick PILARSKI
M. Fabrice RENCUREL à M. Michel FOURRIER
Mme Hélène LUCZYSZYN à Michel EYMARD

Secrétaires de séance : M. Patrick PILARSKI et Mme Mylène BORRELLI.

Monsieur le Maire liste les points à l'ordre du jour.

Constatant que le quorum est atteint, Monsieur le Maire, déclare la séance ouverte.

1. Accessibilité des écoles.

Monsieur Christian STANZER présente les 4 devis des rampes des écoles.

Concernant l'école du village, actuellement l'accès se fait par la porte droite par 3 marches, dont une de 4 cm de hauteur.

Pour réaliser l'accès handicapé, une rampe est créée le long du bâtiment et une plateforme est créée devant la porte côté droit.

Les marches seront supprimées et une mise à niveau de 4 cm d'épaisseur jusqu'aux portails sera réalisé en enrobé.



Pour l'école de la Balme, une ouverture sera réalisée dans la rambarde juste à côté du portail pour les véhicules.

La rampe est créée à partir de cette ouverture avec un palier intermédiaire a mis longueur pour arriver vers la fin de la pente d'accès véhicules.



Trois marches seront créées dans le renforcement de la porte d'entrée principale de la salle du Coucourou. Une mise à niveau de la cour le long de la salle du Coucourou sera effectuée afin de supprimer le rebord qui ne permet pas un accès en fauteuil.



Monsieur Christian STANZER présente le tableau comparatif des devis et informe le conseil que sur les quatre entreprises seules deux ont proposé le portillon et le garde-corps pour l'école de la Balme. En comparant les entreprises à prestation égale, Monsieur Christian STANZER propose l'offre de l'entreprise Giraud Marchand pour la réalisation des deux rampes d'accès des écoles, d'un montant de 21 522.50 €.

Le Conseil à l'unanimité des présents et des représentés accepte cette proposition.

Séance levée à 19h00

Prochain conseil : 8 septembre 19h00

Michel EYMARD

Christian STANZER

Patrick PILARSKI

Michel FOURRIER

Pierre JEANSELME

Marylène SERRAT